



Le 10 mars 2017

Objet : NAO Politique Salariale 2017

Monsieur le PDG,

Vous n'êtes pas sans savoir que, suite aux propositions émises par la direction dans le cadre de la politique salariale de 2017, des mouvements sociaux émergent et perdurent dans le groupe, et ce depuis mi-janvier, traduisant l'insatisfaction des salariés, et dont la presse locale ou nationale se fait le relais.

C'est dans ce contexte qu'une délégation syndicale a été reçue par MM. Tournadre et Groisy ce jeudi 9 mars 2017 à 13H30 avec comme objectif de trouver les solutions permettant de finaliser la NAO 2017.

La rencontre n'a pas permis à la direction de se prononcer en quoi que ce soit.

Nous avons tous été horrifiés d'apprendre, par la bouche de M. Tournadre, que notre demande d'une politique salariale à 3 % nécessiterait d'augmenter le chiffre d'affaire réalisé par le groupe de 3 milliards d'euros... La démonstration de cette affirmation reste encore à faire.

En conclusion de cette rencontre, aucune proposition permettant de mettre fin aux conflits n'a été émise par les représentants de la direction, alors même que certaines solutions sont avancées par les organisations syndicales.

Nous sommes des Organisations Syndicales responsables, et à ce titre, nous souhaitons trouver les moyens de sortir de la situation conflictuelle actuelle sans que cela se traduise par une frustration des salariés qui pourrait entraîner un désinvestissement de leur part.

Il faut savoir se projeter sur l'avenir et aujourd'hui, notre inquiétude est grande. Nous avons de nombreux défis à relever, aujourd'hui et demain. Avec qui la direction souhaite t'elle relever ces défis ? Dans quel état d'esprit ? Ne sommes-nous pas en train d'hypothéquer, et dans quelle mesure, notre avenir ?

Dans ce cadre, nous portons à votre connaissance les attentes et propositions que nous avons émises lors de la rencontre d'hier :

- Une politique salariale supérieure, pour la très grande majorité des salariés, à celle de 2016.

Pour y arriver et en tenant compte de votre critère de rester sur une politique salariale équivalente à celle de l'année dernière, nous vous proposons de plafonner les augmentations à partir d'un certain niveau de rémunérations. Ce qui permettrait ainsi de satisfaire la très grande majorité des salariés.

Par exemple : pour une politique salariale à 2,5 % (hors budget égalité F/H), la valeur du plafonnement doit permettre à 90 %, voire plus, des salariés une Politique Salariale minimale de 2,7 %.

Conclusion : une politique salariale globale identique à 2016, soit 2,5 % dans notre exemple et pour 90 % des salariés (au minimum) non impactés par le plafonnement des augmentations, une politique salariale minimale de 2,7 %, toujours dans notre exemple.

Bien entendu, cette proposition doit se faire sur les AG et AI.

- Aujourd'hui, nous sommes tous, organisations syndicales et direction, signataires d'un accord d'intéressement mutualisé portant le plafonnement à 6 % de la masse salariale de la somme de la participation et de l'Intéressement. Cette augmentation du plafond sera effective en 2018 sur les résultats 2017.

Dès lors que nous en avons tous accepté le principe et reconnu la pertinence, nous vous demandons d'appliquer le plafond de 6 % sur les résultats de 2016 par anticipation.

Si pour des raisons que nous ne percevons pas aujourd'hui, cela ne pouvait se faire, il faut trouver une solution équivalente adressant tous les salariés du Groupe.

- Par ailleurs, il existe encore, des entités où les politiques salariales ne prévoient pas pour les mensuels une somme plancher sur le 13<sup>ème</sup> mois ou ne comportent pas de Talon. Nous attendons une régularisation de cette situation dans les entités concernés.

Il nous apparaît nécessaire que vous puissiez répondre réellement au mécontentement des salariés du Groupe, qui l'expriment clairement par leur mobilisation.

Monsieur le PDG, nous pensons que nos propositions sont raisonnables, de nature à apaiser les esprits, et permettent une sortie de crise favorable à tous.

Monsieur le PDG, vous l'avez dit vous-même : le groupe, ses entreprises, c'est notre bien commun. Alors, faisons en sorte qu'il le reste et qu'il prospère. C'est pourquoi, nous ne doutons pas un instant que vous saurez apporter les bonnes réponses, pour tous les salariés, à nos propositions.

Nous restons, bien sûr, à votre disposition.

Veuillez agréer, monsieur le PDG, nos salutations distinguées.

Pour la CFDT

Pour la CFE-CGC

pour la CFTC

pour la CGT

M. D. GLADIEU

M. J. CALZADO

Mme V. MICHAUT

M. L.TROMBINI

Copie : M. Tournadre  
M. Groisy